



CCSEHDAA - Comité consultatif des services aux élèves ayant des besoins particuliers

Sixième séance ordinaire du CCSEHDAA 2018-2019 de la CSDM

Lundi 10 juin 2019 de 18 h 30 à 21 h 30

Salle Laure-Gaudreault, centre administratif de la CSDM

ADOPTÉ

Présents :	Alberto, Delphine Beaulé, Pierre Bellenger-Heng Stéphanie Bergeron, Sébastien Chagnon, Solymar Côté Geneviève (prise de notes) Denis, Amélie	Dhormes, Guylène Dupuis, Élisabeth Gauthier, Gérald Lavoie, Léo Lecourt, Frédérique Léveillé, Claudine Nogueira, Juliana
Absents :	Chatenoud, Céline (absence motivée) De Grandpré, Jean (absence non motivée) Doiron, Lucille (absence motivée) Jorg, Chantal (absence motivée) Lafrenière, Mylène (absence motivée)	Ortega, Jessica (absence non motivée) Roby, Geneviève (absence motivée) Sauvé, Eve-Stéphanie (absence non motivée) Thibault, Nathalie (absence non motivée) Wotto, Marguerite (absence motivée)

N°	Point à l'ordre du jour	Règles d'assemblée	Document(s) déposé(s)	Décision, constat, suivis
1	Mot de bienvenue et tour de table Mme Dupuis souhaite la bienvenue à tous.			

2	Adoption de l'ordre du jour	L'ordre du jour est adopté. Proposé par Mme Alberto	CCSEHDAA_OdJ_20190610	
---	------------------------------------	--	-----------------------	--

		secondé par Mme Dhormes.		
3	<p>Adoption du procès-verbal du 6 mai 2019</p> <p>Suivi à la rencontre du 12 novembre 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Cadre de référence pour EHDAA en service de garde Le comité du Services de garde fera une diffusion plus large à la rentrée pour assurer la diffusion de l'information, notamment par les rencontres des directions d'unités et l'Infolettre. Le comité a recommandé que la journée du 23 août soit une journée sans enfant et que ce soit une journée collaborative entre enseignants/services de garde. <p>Suivi à la rencontre du 21 janvier 2019 : Anglais intensif : Pas de statistique à la CSDM.</p> <p>Suivis à la rencontre du 6 mai 2019 : Retour sur la consultation de la révision de l'offre de services au secondaire : Le document a été compilé par Mme Dupuis et a été envoyé à l'adresse courriel de la consultation citoyenne. Les données sont présentement analysées. Un rapport sera déposé à la table d'échange et au prochain conseil des commissaires.</p> <p>Sous-comité sur la douance : Le comité prendra place à la rentrée. C'est présentement les services à l'élève qui couvrent ce dossier, mais il sera peut-être pris en charge par les services pédagogiques. Une rencontre devra avoir lieu entre les directions de services pour départager qui portera le dossier et le plan d'action.</p>	Le procès-verbal du 6 mai 2019 est adopté avec les modifications proposées. Proposé par Mme Lecourt, secondé par Mme Alberto.	PV_CCSEHDAA_20190506_Projet.pdf	<p>Éducation des élèves doués – Nouvelle-Écosse</p> <p>Douance : dépister, comprendre et accompagner. Association québécoise des neuropsychologues</p> <p>Mme Côté acheminera le document du Ministère de la Nouvelle-Écosse aux membres du comité</p>

4	<p>Présentation de l'école Étincelle – Demande d'audience au CCSEHDAA</p> <ul style="list-style-type: none"> - Surpopulation à l'école (26 classes) qui amène plusieurs conséquences : promiscuité des élèves, augmentation du bruit, mouvement/déplacement du personnel. Ces situations augmentent la violence et les crises et font en sorte qu'on ne répond pas complètement aux besoins des élèves. Leurs conditions d'apprentissage ne sont pas optimales. - Rappel : en 2003, l'école recevait 70 élèves, cette année, 134 élèves. La semaine dernière, 161 interventions ont été consignées dans l'école. 			
	<ul style="list-style-type: none"> - En décembre, M. Gendron, Mme Harel Bourdon, M. Corbeil et M. Gauthier ont visité l'école. Par la suite, le ministre a été invité et a fait une promesse de diminuer la surpopulation du financement supplémentaire. La CSDM envisage un déménagement à l'annexe Ste-Jeanne d'Arc. Suite à la visite du Ministre, Mme Harel Bourdon a mentionné qu'il allait y avoir des travaux d'urgence cet été pour assurer la sécurité des élèves. - Malgré la signature de l'entente MESS-MEES, la collaboration avec les partenaires est désuète. La mécanique permettant la mise en œuvre de l'entente n'a pas été définie. En conséquence, il est difficile de s'asseoir avec les partenaires pour voir ce qui est mis en place. 			
5	<p>Pause</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le comité souligne le travail de M. Gérald Gauthier qui prend sa retraite cette année, de Mme Frédérique Lecourt, car son mandat se termine, Mme Guylène Dhormes et Mme Élisabeth Dupuis qui terminent aussi leurs mandats cette année. 			

6	<p>Régie interne du CCSEHDAA / Révision de la composition du comité -</p> <p>Comment favoriser la participation des parents ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suggestions : Chaque parent d'élève HDAA devrait recevoir une lettre de la présence du comité et de ses mandats. Chaque école devrait informer les parents lors de la première assemblée générale et de la première rencontre du conseil d'établissement. Un pamphlet d'information pourrait également être diffusé à tous les parents. Développer une formation pour connaître les rôles et responsabilités des parents et du comité; comment se préparer aux réunions, ce qui se passe dans les rencontres, le rôle des membres. Une fiche avec tous les acronymes utilisés pourrait également être intéressante. Proposition d'avoir une heure de souper commune et continuer de rembourser les frais de gardiennage. Proposition de recueillir les idées des élèves EHDAA par le comité des élèves d'une autre manière que de venir directement au comité. Objectifs de rencontre plus concis pour avoir des comités plus courts et que les parents puissent prendre le temps d'échanger sur les décisions à prendre. - Avoir une personne-ressource pour les parents. Pour accompagner les nouveaux parents. - Guide CCSEHDAA : Des fiches résumées seront constituées à partir du guide. - Proposition d'avoir des élèves sur le comité. Cependant, le comité est régi par la LIP, et la composition du comité ne prévoit pas d'élève sur celui-ci. - Réunion d'information : Avant la première rencontre, une petite formation d'une heure sera offerte à tous les parents pour expliquer le déroulement des rencontres, leur rôle et responsabilités, etc. - Formulaire de mise en candidature : Procédurier refait il y a 2 ans. Le comité de sélection du comité de parents doit être impartial. Le problème n'est pas le recrutement, mais la rétention. Les parents doivent avoir une vision macro et non centrée sur leur enfant. Un sondage pourrait être développé pour connaître les raisons du départ d'un parent sur le comité. Cependant, le formulaire peut être 			
---	--	--	--	--

	<p>intimidant à répondre pour certains parents dont le français n'est pas leur première langue. Comment toucher tous les parents ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rappel en lien avec les critères de la LIP concernant les représentants sur le comité qui ne sont pas des parents : ils sont présents pour présenter un autre regard sur les enjeux EHDAA découlant de leur expertise respective et non essayer de négocier avec l'employeur, le comité n'ayant pas ce mandat. - Comité de répartition des ressources : C'est le cœur du mandat du comité, mais aucune demande n'a été faite cette année. C'est le conseil des commissaires qui achemine les documents au CCSEHDAA. Il faut revoir le procédurier pour que le CCSEHDAA soit consulté sur la répartition des ressources avant que ce soit entériné. <p>Dépôt du document : Pistes d'amélioration pour le fonctionnement du CCSEHDAA proposées par l'alliance des professeures et professeurs de Montréal (APPM) et l'Association professionnelle du personnel administratif de la CSDM (APPA)</p>			
7	<p>Postes restant à combler : commissaire-parent et substitut à la déléguée au Comité de parents</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le poste n'est toujours pas pourvu. La présidente rappelle l'importance d'avoir un commissaire parent EHDAA. Bien que deux commissaires parents consultent régulièrement la présidente sur les dossiers des EHDAA, il est important d'assurer une représentativité de ceux-ci au conseil des commissaires. 			
8	<p>Questions diverses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le 21 mai, un courriel a été envoyé concernant une demande d'avis sur la communication famille-école en cas de redoublement et/ou de modification. Il y a eu des discussions concernant l'avis à la rencontre suivante et un document a été écrit et déposé. Cependant, personne n'a voté sur le document. L'Alliance mentionne que le document n'est donc pas officiel. 			
13	<p>Période réservée au public Aucune question</p>			
14	<p>Fermeture de la séance : 21H25</p>			
	<p>Date et lieu de la prochaine rencontre : Mois d'octobre, à déterminer.</p>			

Prise de notes : Geneviève Côté, analyste, Services à l'élève. Juin 2019